

CONDITIONS DE LOCATIONS DU PAVILLON

POUR UN WEEK-END, DU VENDREDI SOIR AU LUNDI MATIN

LA SALLE : 500.-
LA CUISINE : 100.-

POUR UN JOUR OU UN SOIR DE SEMAINE, DU LUNDI AU JEUDI

LA SALLE : 300.-
LA CUISINE : 100.-

POUR LES SOCIETES DU VILLAGE :

LE PAVILLON EST GRATUIT UN JOUR PAR ANNEE EN SEMAINE DU LUNDI AU JEUDI.
UNE LOCATION D'UN WEEK-END PAR ANNEE SERA DE 100.- POUR LE PAVILLON ET 50.- POUR LA CUISINE
UNE LOCATION EN WEEK-END SUPPLEMENTAIRE DURANT LA MÊME ANNEE EST DE 200.- POUR LE PAVILLON ET 50.- POUR LA CUISINE.

POUR LES MEMBRES DU COMITE DE LA SDP :

UNE LOCATION PAR ANNEE EST GRATUITE POUR UN JOUR DE SEMAINE.
UNE LOCATION PAR ANNEE EN WEEK-END SERA DE 200.- POUR LE PAVILLON ET 50.- POUR LA CUISINE.

POUR LES CITOYENS DU VILLAGE ET LES MEMBRES PASSIFS DE LA SDP :

UN RABAIS DE 100.- EST OCTROYE SUR UNE LOCATION PAR ANNEE.

CAUTION :

POUR TOUTES LOCATIONS, UNE CAUTION DE 300.- SERA EXIGEE A LA REMISE DES CLES, ELLE SERA RESTITUEE SI LE PAVILLON EST EN REMIS EN ORDRE.

GERANT DU PAVILLON :

Monsieur Lionel Schaer
+41 78 764 04 07
lionel.schaer@gmail.com

Plus d'information sur : www.les-planchettes.ch

CES NOUVELLES CONDITIONS SONT VALABLES DES LE 01.07.2024. ELLES ONT ETE APPROUVEES PAR LE COMITE DE LA SDP LE 12.06.2024.